

# LA CORRÉLATION EN DIACHRONIE LONGUE (1450-1800)

Phrase, texte et discours

Sous la direction de  
Mathieu GOUX et Pascale MOUNIER



PARIS  
HONORÉ CHAMPION ÉDITEUR  
2023

[www.honorechampion.com](http://www.honorechampion.com)

## INTRODUCTION

Beaucoup de concepts linguistiques ont reçu, au fur et à mesure de l'histoire moderne, différentes définitions<sup>1</sup>. Il n'est donc pas surprenant qu'une notion comme celle de « corrélation » ait connu plusieurs avatars dans l'histoire grammaticale française. Il semble qu'à l'instar d'un certain nombre d'éléments de métalangage (*proposition, prédicat, sujet*, etc.), la notion nous vienne de la philosophie. Audrey Roig fait remonter le terme au xv<sup>e</sup> siècle, dans les *Règles de seconde rhétorique* (1412-1432), où il a le sens flottant d'« état de ce qui a des relations, des rapports avec d'autres choses<sup>2</sup> ». Le substantif *corrélacion* paraît absent des grammaires des xvi<sup>e</sup> et xvii<sup>e</sup> siècles (aucune occurrence repérable dans le corpus *Garnier numérique*). *Correlatif* n'apparaît pas avant Oudin (1632-1640) ; on l'y trouve d'ailleurs à trois reprises seulement, dans un sens faisant écho à un fonctionnement duel ou systémique : *bas* est « corrélatif » de *haut*, *en* de *du* (*j'ai du pain / j'en ai*), *-ci* de *-là*.

Il semble que le terme *corrélacion* devienne plus courant au xviii<sup>e</sup> siècle, du moins à partir de la *Grammaire générale et raisonnée* de Port-Royal<sup>3</sup>. C'est vraiment à partir Dumarsais que le terme connaît une grande fortune, même s'il ne fait pas encore l'objet d'une étude en lui-même<sup>4</sup>. Le terme *corrélacion* appartient ainsi au vocabulaire philosophique, puis au vocabulaire « dogmatique et didactique<sup>5</sup> ».

---

<sup>1</sup> Cet ouvrage a bénéficié du soutien des laboratoires Litt&Arts (UMR 5316, Université Grenoble Alpes) et CRISCO (EA 4255, Université Caen Normandie). Il fait suite au colloque international « La corrélation en diachronie longue (1450-1800). Phrase, langue et discours. », qui s'est tenu les 14 et 15 janvier 2022 à l'Université Grenoble Alpes.

<sup>2</sup> *La corrélation en français. Étude morphosyntaxique*, Paris, Classiques Garnier, 2015, p. 21.

<sup>3</sup> Voir Marie-Dominique Joffré, « *Ita, tam, tantus, talis* : entre anaphore et corrélation », dans *Anaphore, cataphore et corrélation en latin*, C. Bodelot (dir.), Clermont-Ferrand, Presses de l'Université de Clermont-Ferrand, 2004, p. 131-142 et ici p. 15.

<sup>4</sup> Voir A. Roig, *La corrélation en français...*, *op. cit.*, p. 23.

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 22.

L'*Encyclopédie* de Diderot en propose une définition qui nous éclaire sur le statut du terme à l'orée de la période moderne :

CORRELATION, s. f. (*Logiq. et Gramm.*) terme par lequel je désigne qu'il y a rapport entre deux objets *A* et *B*; et je le désigne d'une manière indéterminée, sans marquer que c'est *A* que je compare à *B*, ni que c'est *B* que je compare à *A*: l'un ne m'est pas plus présent à l'esprit que l'autre, du moins au moment où j'assûre qu'il y a *correlation* entr'eux; quoique ce jugement ait été précédé d'un autre où je comparois ces objets, et où l'un étoit le premier terme de la comparaison, et l'autre le second; quant à la nature de la *correlation*, elle consiste dans le rapport de deux qualités dont l'une ne peut se concevoir sans l'autre<sup>6</sup>.

Bien que l'étiquette « Grammaire » accompagne « Logique » dans cette notice, il faut se rappeler qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, les deux disciplines sont intimement liées, par l'intermédiaire d'un supposé rhétorique: la grammaire permet de disposer des « parties d'oraison » pour construire une argumentation ou une logique discursive, dans un univers conceptuel où la syntaxe est encore synonyme d'ordre des mots, soit de linéarisation de l'énoncé.

Dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, si l'on en croit Suzanne Allaire, le substantif *corrélation* est rarement considéré en tant que tel. Tesnière, dans ses *Éléments de syntaxe structurale*, est « le seul, parmi les grammairiens [qu'elle connaisse], à consacrer un chapitre spécial au processus corrélatif<sup>7</sup> ». Avant cela, en effet, la corrélation n'est envisagée que comme une catégorie particulière de subordination ou d'hypotaxe, notamment par l'intermédiaire du conjonctif *que* l'on trouve dans des structures étiquetées comme « corrélatives<sup>8</sup> ». C'est d'ailleurs encore le cas dans la *Grammaire méthodique du français*, qui traite des « systèmes corrélatifs » dans le chapitre des subordonnées circonstancielles<sup>9</sup>, tout en ayant des difficultés à les définir absolument dans ce spectre et tout en réexploitant le terme pour des structures relevant de la parataxe<sup>10</sup>. Or il y a davantage dans la corrélation qu'une simple variation sur le modèle de l'hypotaxe ou du principe de récursivité et d'intégration syntaxique. Le champ sémantique du terme peut aussi être précisé.

<sup>6</sup> Diderot, *Encyclopédie*, IV, 1754, p. 274.

<sup>7</sup> *Le modèle syntaxique des systèmes corrélatifs*, Thèse soutenue à Rennes 2 en 1977, diffusée par le Service de reproduction des thèses de Lille 3 en 1982, p. 2.

<sup>8</sup> Voir A. Roig, *La corrélation en français...*, *op. cit.*, p. 24 sq.

<sup>9</sup> Martin Riegel, Jean-Christophe Pellat et René Rioul, *Grammaire méthodique du français* (désormais *GMF*), Paris, PUF, 2021 [1<sup>e</sup> éd. 1994], p. 863.

<sup>10</sup> *Ibid.*, p. 873 et p. 874-875.

Voyons donc comment le phénomène de la corrélation est appréhendé par les linguistes et les grammairiens actuels, avant d'en proposer à notre tour une définition. Il nous semble envisagé à deux échelles. La première est de l'ordre du général et du conceptuel et en propose une définition consensuelle. La seconde, liée à l'identification des marques et des niveaux de manifestation du procédé, amène à une définition plus spécifique qui n'est pas reconnue par les spécialistes dans leur globalité. Bien évidemment, les deux sont intimement liées : la reconnaissance des marques implique la définition générale du concept, et les frontières du consensus déterminent les marques appréhendées. La difficulté tient alors à l'articulation entre le niveau de la matérialisation de la corrélation et celui de sa conceptualisation, difficulté que nous tenterons de dépasser.

## 1. DÉFINITION GÉNÉRALE

La définition grammaticale la mieux admise du concept de « corrélation » ne diffère guère du sens philosophique évoqué précédemment. Sont dits *corrélatifs*, ou *en relation de corrélation*, des systèmes, généralement composés de deux éléments, en relation si étroite qu'un lien de « dépendance interne » se noue<sup>11</sup>. Ces éléments forment, selon Cornélis Boer, « les deux parties corrélatives d'un tout<sup>12</sup> ». Il y a un premier élément « suspensif » suivi d'un second élément « complétif<sup>13</sup> », dont l'absence crée une « agrammaticalité » selon la *GMF*<sup>14</sup>. En effet, des tests de suppression et de déplacement montrent l'interdépendance entre les éléments, par exemple entre l'adverbe intensif *si* et la subordonnée introduite par le conjonctif *que* :

- 1a. Il est *si* grand *qu'*il dépasse tout le monde.
- 1b. \*Il est *grand qu'*il dépasse tout le monde.
- 1c. ? Il est *si* grand.
- 1d. \**Qu'*il dépasse tout le monde, il est *si* grand.

Nous sommes donc ici face à un phénomène de relation syntaxique réciproque<sup>15</sup>, dans lequel l'existence d'un premier élément conditionne

<sup>11</sup> Voir S. Allaire, *Le modèle syntaxique des systèmes corrélatifs*, *op. cit.*, p. 1.

<sup>12</sup> *Syntaxe du français moderne*, Leiden, Pers, 1948, cité par S. Allaire dans *Le modèle syntaxique des systèmes corrélatifs*, *op. cit.*

<sup>13</sup> *Ibid.*, p. 420.

<sup>14</sup> M. Riegel, J.-C. Pellat et R. Rioul, *Grammaire méthodique du français*, *op. cit.*, p. 863.

<sup>15</sup> S. Allaire parle dans *Le modèle syntaxique des systèmes corrélatifs*, *op. cit.*, p. 5, d'« interrelation » ou encore de « subordination bilatérale ».

l'apparition du second, et réciproquement. C'est l'association des deux membres qui donne sa valeur au système corrélatif au regard, pour reprendre les exemples précédents, d'autres phénomènes de récursion syntaxique et d'hypotaxe comme les subordinées relatives, complétives ou circonstancielles, qui sont généralement analysées sous l'angle d'une relation asymétrique, ou de dépendance, entre proposition subordonnée et matrice<sup>16</sup>.

Si cette définition générale est traditionnellement reçue, elle pose cependant plusieurs problèmes :

- La notion de «grammaticalité», au regard de celle d'acceptabilité, n'est pas normative. Il existe une multiplicité de structures «plus ou moins grammaticales», selon le niveau de langue, le type d'énoncés, écrit ou oral, normé ou spontané, etc. Les études de Gilles Corminboeuf<sup>17</sup> et d'A. Roig<sup>18</sup> nous offrent des occurrences d'énoncés que S. Allaire jugerait irrecevables<sup>19</sup>, puisqu'elle s'appuie non sur des corpus<sup>20</sup> mais sur des exemples, bien qu'attestés, prélevés dans la presse écrite et orale, donc limités dans leur capacité à illustrer la réalité des faits de langue.
- Le concept d'«interrelation», là aussi, est un puits sans fond. Il côtoie des notions comme celles de «dépendance», de «rection», de «régime», de «gouvernement», d'«implication», etc. Il est souvent vu comme une sorte «d'axiome grammatical», chez Tesnière par exemple<sup>21</sup>, c'est-à-dire qu'il est difficilement démontrable avec rigueur. Il est ainsi délicat d'établir précisément la nature de la relation syntaxique entre les éléments : les tests syntaxiques traditionnels, à l'instar de ceux évoqués précédemment, ne sont pas toujours satisfaisants. On sait notamment qu'une asymétrie à un niveau d'analyse, syntaxique par exemple, peut ne pas se traduire au niveau sémantique, et réciproquement<sup>22</sup>.

<sup>16</sup> Bien qu'elle soit encore fréquente dans les descriptions grammaticales de l'hypotaxe et qu'elle soit opératoire dans de nombreux cas pour établir une discrédance avec les structures corrélatives, comme l'indique Pierre Le Goffic dans *La subordination en français*, Paris, Ophrys, 2020, cette idée d'une relation asymétrique est cependant réductrice.

<sup>17</sup> «“Tu m'embrasses encore, et c'est mon pied dans les pompons !” Comment construit-on le sens ? », *Discours* (<<https://discours.revues.org/4173>>), n° 3, mis en ligne en 2008.

<sup>18</sup> «La corrélation à l'oral», *Langue française*, n° 196, 2017, p. 75-100.

<sup>19</sup> Voir S. Allaire, *Le modèle syntaxique des systèmes corrélatifs*, op. cit., p. 8-9.

<sup>20</sup> Pour, affirme-t-elle *ibid.*, p. 8, «éviter qu'un travail de recherche linguistique ne glisse insensiblement vers une étude de type sociolinguistique».

<sup>21</sup> Louis Tesnière, *Éléments de syntaxe structurale*, Paris, Klincksieck, 1959, p. 13.

<sup>22</sup> Voir Alain Berrendonner et José Deulofeu, «La rection», dans *Encyclopédie grammaticale du français* (<[http://www.encyclogram.fr/notx/028/028\\_Notice.php](http://www.encyclogram.fr/notx/028/028_Notice.php)>), mis en ligne en 2020, § 3.

Ces problèmes ont été pointés dès la première étude d'envergure sur la corrélation, à savoir la thèse de S. Allaire, que nous avons déjà mentionnée. L'ouvrage met en lumière un gradient, depuis commenté par G. Corminbœuf<sup>23</sup>, explicitant les différents «degrés de corrélation» que l'on peut trouver en discours, de la structure la plus intégrée (2a) à la structure la moins intégrée (2f) syntaxiquement :

- 2a. L'ordre n'est pas donné que les soldats passent aux actes.
- 2b. (À peine) l'ordre est-il donné que les soldats passent aux actes.
- 2c. Que l'ordre soit donné et les soldats passeront aux actes.
- 2d. Donnez un ordre et les soldats passeront aux actes.
- 2e. Un ordre et les soldats passeront aux actes.
- 2f. Un ordre, les soldats passeront aux actes<sup>24</sup>.

Si l'exemple 2a est très proche des exemples 1, les suivants s'en écartent progressivement sans pourtant que l'effet suspensif disparaisse. Cet effet suspensif est lié, pour S. Allaire, à des écarts au regard de la syntaxe de la phrase assertive, à savoir l'inversion de l'ordre SV (2b), l'emploi du subjonctif ou de l'impératif (2c, 2d) ou la suppression d'une forme verbale dans le premier membre de la corrélation (2f). Or si l'effet suspensif est clairement entretenu en présence d'éléments morphosyntaxiques, notamment les marques conjonctives, subordonnantes (*que*) ou coordonnantes (*et*), il pourrait se déliter notablement quand il n'y a pas d'outils de ce type. Partant, une question se pose : l'énoncé 2f doit-il être intégré au spectre de la corrélation ? S. Allaire parle d'«enchaînement rhétorique» et exclut ce type d'énoncés de son étude ; elle subordonne en effet la corrélation aux stricts observables morphosyntaxiques sans véritablement fournir d'arguments justifiant cette exclusion, si ce n'est le poids de la tradition analytique. Si nous rejetons cette occurrence, alors les exemples 2c-2e devraient également être exclus car la coordination ne matérialise pas, à proprement parler, d'interrelation : elle ne marque qu'une liaison entre des prédications, sous l'angle de la coplanarité même si la jonction de prédicats, ou de propositions, a souvent composé un angle aveugle de la syntaxe générale<sup>25</sup>. Si nous l'incluons, alors il nous faudrait peut-être inclure des structures hypothétiques en *Si P (alors) Q* ou les tours interactionnels du type question /

<sup>23</sup> «Les constructions hypothétiques non marquées», dans *Encyclopédie grammaticale du français* (<[http://encyclogram.fr/notx/015/015\\_Notice.php](http://encyclogram.fr/notx/015/015_Notice.php)>), mis en ligne en 2017, § 3.1.4.

<sup>24</sup> Cet exemple est de notre chef.

<sup>25</sup> Voir M. Riegel, J.-C. Pellat et R. Rioul, *Grammaire méthodique du français*, *op. cit.*, p. 876-877.

réponse qui appellent le même effet suspensif et le concrétisent en parataxe, par des adverbes de liaison ou par juxtaposition, qui ne sont jamais que des variantes formelles de la coordination<sup>26</sup> :

- 3a. Si tu viens, (alors) on fera la fête.
- 3b. Voulez-vous tracer un caractère ? Prenez-le parmi ceux que vous connaissez<sup>27</sup>.

Or ouvrir cette piste entraînerait à un excès inverse, et obligerait à inclure un nombre toujours croissant de « systèmes corrélatifs ». Après tout, la textualité étant définie par des relations de cohésion, de cohérence et de connexité textuelles, il ne serait pas interdit d'en faire l'expression maximale d'une « corrélation » de la même façon que les fibres d'un tissu sont toutes en relation étroite avec des fibres proches. Cette position nous semble de même intenable par sa généralité.

La corrélation apparaît donc comme un objet aux multiples lignes de fuite. Sa définition et son principe fondamental, qui sont empiriquement constatés et « ressentis », conduisent ou bien à restreindre indûment son expression, ou bien à l'étendre absolument. Une ligne de crête doit être empruntée ; mais celle-ci est particulièrement complexe à trouver, comme en témoignent les nombreuses typologies proposées à l'époque moderne. La position que nous adoptons dans ce volume est de retenir comme relevant de la corrélation ou de la connexion corrélatrice les occurrences similaires aux exemples 2a-2e et d'exclure les occurrences (i) sans marque explicite, (ii) ne se fondant que sur la coalescence prédicative, et donc sur un effet de textualité descendant. Quand bien même tout phénomène grammatical connaît divers degrés de réalisation, d'un schéma prototypique à un effacement quasi-total de celui-ci, reste que sans marque explicite, nous ne pouvons le discerner.

## 2. TYPOLOGIE DE TYPOLOGIES

Comme la reconnaissance des phénomènes de corrélation dépend primordialement des paramètres retenus, nous ne nous risquons pas ici à proposer une typologie de ceux-ci. Toute typologie est en outre, par essence, ancrée dans certaines traditions analytiques et certaines définitions

---

<sup>26</sup> Voir Mathieu Goux, « Ponctuation et connecteurs en français classique. Du reposoir (périodique) à la structure (phrastique) », *Çedille. Revista de estudios franceses*, n° 19, 2021, p. 127-156.

<sup>27</sup> Antoine Albalat, *Comment il ne faut pas écrire*, cité par G. Corminbœuf, « Les constructions hypothétiques non marquées », art. cit.

fondamentales de la grammaire<sup>28</sup>. En revanche, nous pouvons proposer une «typologie de typologies». Il s'agit d'explicitier les choix méthodologiques opérés et les conséquences de ceux-ci au long de l'histoire contemporaine de la notion. Ce parcours épistémologique permettra de mieux saisir les enjeux du métalangage, et de proposer ultimement un point de vue nouveau sur la corrélation. Voyons donc les trois approches générales qui coexistent dans la production critique récente.

## 2.1. APPROCHE MORPHOSYNTAXIQUE

Il s'agit d'une école historiquement liée à l'étude de la corrélation en latin. Elle s'appuie sur une reconnaissance de marques formelles diverses, notamment adverbiales et subordonnantes (*tantum... tantum, quam... tam*), qui peuvent être renforcées par des relations d'accord, notamment au plan casuel. Cette approche, observée par les grammaires d'usage et particulièrement suivie par S. Allaire, qui procède par «observation rigoureuse des indices grammaticaux selon l'organisation que nous impose la langue<sup>29</sup>», conçoit le «champ corrélatif» comme se réalisant nécessairement par la mise en relation de «deux séquences verbales<sup>30</sup>» réunies au sein d'un «ensemble unitaire<sup>31</sup>». En ce sens, la corrélation s'avère une expression particulière de la complémentation verbale et de l'enchaînement de deux propositions, soit sur le régime de l'hypotaxe, soit sur le régime de la parataxe, mais toujours à partir d'un élément déclencheur, suspensif ou discordantiel. Celui-ci peut être adverbial (marque de degré : *si, tant, plus*, etc.), modal (*ne* «anaphorique de l'adverbe<sup>32</sup>») ou «syntaxique» (inversion de l'ordre SV, emploi de l'impératif ou du subjonctif). Pour S. Allaire, ces marques relèvent d'une relation d'ordre anaphorique, au sens large du terme<sup>33</sup> : le second membre vient rappeler partiellement des informations présentes dans le premier<sup>34</sup>.

<sup>28</sup> Nous renvoyons à l'introduction de l'étude d'A. Roig *La corrélation en français...*, *op. cit.*, p. 30-37, qui fait un travail remarquable d'analyse de ces questions.

<sup>29</sup> *Le modèle syntaxique des systèmes corrélatifs*, *op. cit.*, p. 8.

<sup>30</sup> *Ibid.*, p. 8.

<sup>31</sup> *Ibid.*, p. 23.

<sup>32</sup> *Ibid.*, p. 215.

<sup>33</sup> *Ibid.*, p. 122 et p. 161.

<sup>34</sup> Voir *ibid.*, p. 161 : «Par anaphore il faut entendre ici en effet un processus d'évidement dont l'orientation est telle que le verbe subordonné "penche" vers le verbe principal. L'on reconnaît là une forme d'enclise qui repose sur un mode spécifique d'effacement de l'autonomie verbale, la suppléance».



La nature de cette relation diffère selon les deux grands régimes corrélatifs que sont l'hypotaxe et la parataxe :

- Les relations hypotactiques, marquées par le conjonctif *que*, introduisent une subordonnée dont « la fonction est [...] celle d'un complément, mais un complément d'un statut particulier puisqu'en raison même de l'organisation corrélatrice, la subordonnée est reliée deux fois au contexte antécédent ; un rapport s'institue tout à la fois avec la base de l'incidence de l'adverbe corrélatif et avec le verbe "principal" : *Tant de gens sont là qu'il ne voit plus rien*<sup>35</sup> ».

Ce qui est à retenir dans la position de S. Allaire, et ce qui est assez novateur, c'est la déconnexion du sens et de la syntaxe<sup>36</sup>. La critique s'écarter de l'ancien classement des subordonnées corrélatives en « finales », « comparatives », « conséquentielles », etc., que l'on trouvait et que l'on trouve encore dans les grammaires d'usage ; elle montre qu'il ne peut y avoir que coïncidence, et non motivation, entre les paliers d'analyse. Cette scission consomme la rupture entre syntaxe et rhétorique, dont l'association a été à l'origine même de la notion comme nous l'avons rappelé. Même si elle s'est opérée plus tardivement que pour d'autres concepts, elle est du reste caractéristique de l'émancipation du métalanguage grammatical à l'époque moderne.

- Les relations paratactiques, marquées par des adverbes sériels (*plus... plus... plus*, avec les variantes en *moins* et en *mieux*<sup>37</sup>) et parfois par le conjonctif *et*, qui vient relier les deux membres corrélatifs et qui est comme une « marque de suppléance » aux marques adverbiales<sup>38</sup> ou suspensives données précédemment. Notons que les choses ont évolué depuis l'ouvrage de S. Allaire<sup>39</sup>.

Or ces deux régimes syntaxiques sont insuffisants à circonscrire la corrélation. S. Allaire et, plus récemment, Pascale Hadermann *et al.*<sup>40</sup> l'indiquent bien. La syntaxe ne saurait embrasser un « système de dénotation » :

<sup>35</sup> *Ibid.*, p. 135.

<sup>36</sup> *Ibid.*, p. 157.

<sup>37</sup> *Ibid.*, p. 339 et p. 355.

<sup>38</sup> *Ibid.*, p. 365.

<sup>39</sup> La coordination en *et* n'est pas, pour S. Allaire, caractéristique du système corrélatif dans la mesure où elle ne crée pas de dépendance syntaxique. De même, ce qu'elle appelle les simples « enchaînements rhétoriques » (« On voudrait promouvoir cette formule, on ne s'y prendrait pas autrement », *ibid.*, p. 499) sont en-dehors du spectre de son étude.

<sup>40</sup> Pascale Hadermann *et al.*, « Les structures corrélatives : pour une inscription dans les sous-systèmes parataxe/hypotaxe et coordination/subordination », dans *La parataxe*, M.-J. Béguelin, M. Avanzi et G. Corminboeuf (dir.), t. 2, Berne, Peter Lang, 2010, p. 219-239.

la corrélation n'est ni la subordination ni la coordination, *mais l'un des moyens que s'est donnés la langue de dénoter la relation de complémentarité verbale résultant de l'un ou l'autre de ces processus grammaticaux*, processus qui transcendent bien évidemment le cas d'un système de dénotation dont le trait caractéristique est de faire porter sur l'un et l'autre des verbes en présence les marques de la solidarité constitutive de leur unité<sup>41</sup>.

Pour ainsi dire, une approche morphosyntaxique ne peut conduire, et ne conduit, qu'à cette conclusion : la corrélation emprunte certes des marques à la fois à la subordination et à la coordination, mais elle n'est ni l'une, ni l'autre. Reprenons la réflexion de Claude Muller<sup>42</sup>. Pour lui, les relations subordonnantes modernes sont issues d'un «schème corrélatif» archaïque latin, voire indo-européen ; la question est de savoir quelle part de la corrélation est encore accessible et motrice dans la langue actuelle. Autrement dit, la corrélation est-elle une étape intermédiaire entre parataxe ou hypotaxe, ou bien un tout autre phénomène participant certes de l'une ou de l'autre logique, mais ne pouvant se réduire ni à l'une, ni à l'autre ? C'est la seconde position qui s'impose, avec ce qu'elle a de retentissant en termes de définition des champs de l'un et l'autre régimes syntaxiques.

## 2.2. APPROCHES SYNTAXICO-SÉMANTIQUES

Une autre approche, notamment illustrée par Henry Bonnard<sup>43</sup>, Jean Haudry<sup>44</sup>, André Rousseau<sup>45</sup> et Michèle Fruyt<sup>46</sup>, ces trois derniers pour la langue latine, et Marie Pierrard<sup>47</sup>, n'est pas véritablement affichée en tant que telle de nos jours. Elle est plutôt fondue ou bien dans une approche morphosyntaxique stricte ou bien dans une approche pragmatique. Il s'agit en quelque sorte d'une étape intermédiaire qui a préparé les deux autres types de positions actuelles sur la corrélation. Cette perspective a

<sup>41</sup> S. Allaire, *Le modèle syntaxique des systèmes corrélatifs*, op. cit., p. 536 ; nous soulignons.

<sup>42</sup> *La subordination en français. Le schème corrélatif*, Paris, Masson-Armand Colin, 1999.

<sup>43</sup> *Code du français courant*, Paris, Magnard, 1982.

<sup>44</sup> «Le sens de l'évolution linguistique», dans *Mélanges de linguistique offerts à J. Goudet*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon III, 1997, p. 83-113.

<sup>45</sup> «Les structures corrélatives en latin : syntaxe et sémantique, origines dans les langues indo-européennes anciennes», dans *Structures parallèles et corrélatives en grec et en latin*, P. De Carvalho et F. Lambert (dir.), Saint-Étienne, Presses de l'Université de Saint-Etienne, 2005, p. 45-62.

<sup>46</sup> «La corrélation en latin : statut et évolution», dans *La corrélation. Aspects syntaxiques et sémantiques*, O. Inkova et P. Hadermann (dir.), Genève, Droz, 2013, p. 110-146.

<sup>47</sup> «Que dans les comparatives équatives : une proforme indéfinie?», *Langue française*, n° 158, 2008, p. 69-85.

la particularité de s'appuyer sur la notion d'« anaphore » évoquée par S. Allaire et de mobiliser les principes des grammaires de construction. Elle place la corrélation à la charnière de la syntaxe et de la sémantique en reconnaissant dans celle-ci un patron syntaxique appliquant une disposition sémantique du type sujet-prédicat. La différence par rapport à une assertion « habituelle », dans laquelle cette relation est réalisée dans le cadre d'un agencement SN-SV, tient au fait que la relation concerne à la fois chacune des deux parties de la corrélation et les deux parties réciproquement. Le premier membre de la corrélation, même prenant la forme d'une prédication complète ou réduite, doit ainsi s'entendre comme le sujet d'un « archi-prédicat » réalisé dans le deuxième membre de la corrélation. D'où une impression d'incomplétude se manifestant à la lecture. Une telle approche invite à inclure des exemples comme l'exemple 2f ou l'exemple 3a, où rien ne semble manquer dans la structure d'actance des prédicats et qui ne peuvent être analysés avec les outils traditionnels de la syntaxe. Mais prendre en compte la progression informationnelle dans l'approche des occurrences déplace l'analyse vers d'autres préoccupations, qui nous éloignent de la notion de corrélation.

En effet, cette nouvelle perspective opère un changement déterminant. Bien que l'étude des marques et des formes corrélatives ne diffère pas fondamentalement, dans leur inventaire, des tours identifiés et catalogués par S. Allaire, la prise en compte d'une dimension anaphorique ou du moins liée à la textualité et au concept de « prédication » (plutôt que de « complémentation verbale ») déplace le niveau d'analyse de l'échelle de la phrase, dans laquelle les faits de corrélation étaient généralement envisagés, à celle de la période ou de la séquence, au sens de Jean-Michel Adam<sup>48</sup> et de Pierre Le Goffic<sup>49</sup>. Nous retombons cependant à partir de là dans ce travers consistant à voir des structures corrélatives dans tous les faits d'anaphore alors qu'il n'y a pas nécessairement d'effet suspensif. Considérons ainsi l'exemple suivant :

4. Paul est dans le salon. *Il lit.*

S'il est vrai que le prédicat *Il lit* voit sa valeur informationnelle n'être complète qu'en prenant en compte le cotexte gauche et notamment le référent *Paul*, assimiler cette relation référentielle à un fait de corrélation obligerait à identifier un effet suspensif dans la première phrase

<sup>48</sup> *Les textes : types et prototypes*, Paris, Armand Colin, 2011 [3e éd.]; *La linguistique textuelle. Introduction à l'analyse textuelle des discours*, Paris, A. Colin, 2005.

<sup>49</sup> « Phrase, séquence, période », dans *Modèles syntaxiques. La syntaxe à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle*, D. Van Raemdonck (dir.), Berne, Peter Lang, 2008, p. 329-356.

graphique ou un effet complétif dans la seconde. De proche en proche, tout acte de référence deviendrait « corrélatif » puisque tout objet linguistique est, d'une façon ou d'une autre, en lien avec un objet du monde. Cette position entraîne dès lors, et à nouveau, des discussions d'ordre typologique, cette fois-ci moins au plan de la grammaticalité que de l'acceptabilité et de la compréhension des relations de continuité textuelle. Elle reporte la discussion sur celle des chaînes de référence, pour l'identification des marques en jeu, d'une part, et des cadres de discours et des opérations de cohérence textuelle, de l'autre, et exige de déterminer à quel moment un énoncé devient « autonome », « décorrélé » de tout cotexte ou de toute situation d'énonciation. Comme cela n'est jamais totalement le cas, cette recherche est nécessairement vouée à l'aporie. Le calcul textuel ne s'effectue pas selon ces termes ; et y immiscer un concept comme celui de « corrélation » ne peut qu'obscurcir l'analyse.

### 2.3. APPROCHES PRAGMATIQUES

Plusieurs approches actuelles font de la corrélation « l'expression de toute relation d'interdépendance morphosyntaxique et / ou sémantique, voire pragmatique, entre deux séquences, de telle sorte que la présence de la première présuppose la présence de la seconde, et réciproquement. De l'instauration de cette relation d'interdépendance procède l'effet de connexion qui caractérise les séquences corrélées<sup>50</sup> ». Ce mouvement de « pragmatization » de la corrélation, représenté par G. Corminbœuf<sup>51</sup>, A. Roig<sup>52</sup> et Catherine Schnedecker<sup>53</sup>, malgré des différences d'un critique à l'autre, s'appuie bien évidemment sur les traditions précédentes, mais bénéficie d'avancées nouvelles dans trois champs complémentaires :

- Tout d'abord, l'analyse des tours oraux dans lesquels se matérialisent des formes corrélatives. Si elle a été repérée depuis longtemps<sup>54</sup>, l'intonation particulière, montante puis descendante, qui accompagne la réalisation orale des schémas corrélatifs a été reportée jusque-là sur des indices graphiques comme la ponctuation, la virgule démarcative notamment, et non analysée en tant que telle. Les recherches des macro-

<sup>50</sup> A. Roig, *La corrélation en français...*, *op. cit.*, p. 30, repris dans A. Roig et Catherine Schnedecker (dir.), *La connexion corrélatrice. De la phrase au discours*, Paris, Classiques Garnier, 2021, p. 7.

<sup>51</sup> « «Tu m'embrasses encore, ... », art. cit.

<sup>52</sup> A. Roig, *La corrélation en français...*, *op. cit.* et « La corrélation à l'oral », art. cit.

<sup>53</sup> « Aspects morpho-sémantiques de la "corrélation" : les "séquences discursives" à marques paradigmatiques », *Travaux de linguistique*, n° 74, 2017, p. 81-108.

<sup>54</sup> Voir S. Allaire, *Le modèle syntaxique des systèmes corrélatifs*, *op. cit.*, p. 355.

- syntacticiens du groupe d'Aix<sup>55</sup> ou de Fribourg<sup>56</sup> ainsi qu'un article d'A. Roig<sup>57</sup> montrent que loin d'être un ornement, ces procédés intonatifs participent de la corrélation en créant des effets de suspension puis de complétion faisant parfois fi des marques syntaxiques habituelles.
- Ensuite, la meilleure compréhension des phénomènes de grammaticalisation et de pragmatization des structures corrélatives elles-mêmes en diachronie<sup>58</sup>. On tâche de mieux saisir la façon dont le gradient de constructions considérées plus haut s'est matérialisé au fur et à mesure du temps et de l'histoire de la langue. Cela permet de définir, en retour, les paramètres micro-syntaxiques favorisant l'effet suspensif ressenti à la lecture et l'histoire de leur réalisation en français.
  - Enfin, une prise en compte plus franche du concept de «textualité» ou de «séquences discursives<sup>59</sup>», qui autorise à définir comme relevant de la corrélation, même si cela est encore débattu, des éléments sériels du type *d'une part... d'autre part*<sup>60</sup> ou *premièrement... deuxièmement*, envisageables comme produisant une sorte de «macro-corrélation<sup>61</sup>». La corrélation rejoint ainsi d'autres phénomènes produisant des effets de connexité<sup>62</sup>.

<sup>55</sup> Voir Marie Savelli, *Contribution à l'analyse macro-syntaxique. Les constructions «siamoisés» de type «plus V1 plus V2»*, Thèse de doctorat soutenue à l'université de Provence, 1993; et José Delofeu, «La notion de construction corrélatrice en français: typologie et limites», *Recherches sur le français parlé*, n° 16, 2001, p. 103-124.

<sup>56</sup> Voir Marie-José Béguelin, «Variations entre macro- et micro-syntaxe: de quelques phénomènes de grammaticalisation», dans *Macro-syntaxe et pragmatique. L'analyse linguistique de l'oral*, A. Sacarno (dir.), Rome, Bulzoni, 2003, p. 111-132; et G. Corminbœuf, «Une composante 'émotive' dans les constructions articulées par un et d'opposition?», *Journal of French Language Studies*, n° 23-3, 2013, p. 357-375.

<sup>57</sup> «La corrélation à l'oral», art. cit.

<sup>58</sup> Voir Gaëtane Dostie, *Pragmatization et marqueurs discursifs. Analyse sémantique et traitement lexicographique*, Louvain-la-Neuve, De Boeck, 2004; Liesbeth Desgand et Jacqueline Evers-Vermeul «Grammaticalization or pragmatization of discourse markers?», *Journal of Historical Pragmatics*, n° 16-1, 2015, p. 59-85; et Bernard Combettes, «Locutions temporelles, locutions spatiales en corrélation, deux évolutions différentes», dans *La connexion corrélatrice. De la phrase au discours*, A. Roig et C. Schnedecker (dir.), Paris, Classiques Garnier, 2021, p. 15-46.

<sup>59</sup> C. Schnedecker, «Aspects morpho-sémantiques de la "corrélation"...», art. cit.

<sup>60</sup> Voir Pascal Montchaud, «Reciprocal Connection in French», dans *Young Minds vs. Old Questions in Linguistics: 14 Proceedings of the Fourth Central European Conference for Linguistics*, A. Bondaruk, A. Bloch-Rozmej, W. Malec, et S. Zdziebko (dir.), Lublin, The Institute of East-Central Europe and the John Paul II Catholic University of Lublin, 2015, p. 139-155; *id.*, «Nature et marquage de la corrélation», dans *La connexion (plus ou moins) corrélatrice*, Paris, Classiques Garnier, 2017, p. 1-2; et B. Combettes, «Locutions temporelles, locutions spatiales en corrélation», art. cit.

<sup>61</sup> G. Corminbœuf, «Une composante 'émotive'...», art. cit.

<sup>62</sup> Voir M. Goux, «Ponctuation et connecteurs en français classique...», art. cit.

Cette perspective pragmatique, qui déplace les termes du débat de la *corrélation* à la *connexion corrélatrice*, est certes toujours attachée à trouver les marques de la corrélation, mais ne se limite pas à une approche morphosyntaxique stricte (du moins, pas dans les termes traditionnels) et explore des voies peu considérées jusque-là, relevant de la grammaire textuelle ou de la grammaire de l'oral. Elle assimile également des phénomènes plus discrets qui échappaient jadis à l'analyse, comme les structures asymétriques dans lesquelles le second marqueur corrélatif n'est pas identique au premier<sup>63</sup>, mais qui pourtant construisent des « parallélismes » et des « listes ». C. Schnedecker constate ainsi la vivacité en français actuel de tours engageant un programme discursif fondé sur l'appel d'un achèvement :

même si les « pseudo-corrélatives » ne subissent des contraintes ni de même nature ni au même degré que les « vraies » corrélatives, elles n'en obéissent pas moins, sinon à des règles, du moins à des régularités de formation qui ne sauraient être considérées comme le simple reflet de phénomènes de grammaire seconde, de « codifications concertées d'usages stylistiques concernant un domaine extérieur à la grammaire proprement dite » (Deulofeu, 2001 : 119). Et les exemples tirés de la langue parlée [...], qui sont exploités pour démontrer l'irrégularité des productions corrélatives, montrent aussi que, à l'oral, et compte tenu des contraintes que l'on connaît, la capacité des locuteurs à s'en tenir aux corrélations programmées reste étonnante, même si celles-ci ne sont pas « parfaite » formellement<sup>64</sup>.

Ces réflexions permettent de déplacer finalement la question générale de la corrélation de l'identification des *marques*, approche qui ne peut être que vouée à exclure arbitrairement des structures alors qu'il s'agit de prendre en compte la gradience propre à la grammaticalité, à celle de *phénomènes*. Nous considérons ainsi que la corrélation apparaît lorsque certains indices renvoyant à des entités temporelles, géographiques ou encore « relationnelles » (c'est-à-dire liées à une découpe partonimique du monde) spécifiques créent une tension de nature sémantique ou pragmatique entre des éléments, deux en général. Cette approche, qui évite les impasses des positions morphosyntaxiques antérieures sans trancher *a priori* sur les frontières de la notion, tâche de penser à nouveaux frais la corrélation en l'articulant à la production d'un sentiment d'incomplétude chez le récepteur.

<sup>63</sup> Notamment à l'oral ; voir « Des films qui étaient *les Quatre cent coups* d'un côté et d'autre part *Hiroshima mon amour* », cité par C. Blanche-Benveniste, *Le Français. Usages de la langue parlée*, Leuven, Peeters, 2010, p. 176-177.

<sup>64</sup> « Aspects morfo-sémantiques de la “corrélation”... », art. cit., p. 90.

### 3. BORNES TEMPORELLES ET NIVEAUX D'ANALYSE

En déplaçant la problématique du champ de la phrase à celui du texte ou du moins de la «textualité», nous souhaitons poser la question de l'évolution en diachronie de la corrélation. Le sentiment d'incomplétude et d'achèvement a été particulièrement étudié dans le cadre de la langue moderne, mais pas franchement dans les précédentes étapes de l'histoire de la langue française, au-delà des phénomènes de grammaticalisation ou pragmatization que nous avons évoqués. Les bornes temporelles retenues pour ce recueil délimitent ainsi une période dans l'histoire de la corrélation et de la connexion corrélatrice qui va du moyen français (1450) à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle (1800<sup>65</sup>). Celle-ci est déterminante en ce qu'elle voit intervenir plusieurs révolutions linguistiques et paralinguistiques :

- Au niveau phrastique, des opérations de grammaticalisation se parachèvent, et le système de la langue stabilise des doublons fonctionnels (*aussi / si, tant / autant, comme / que*, etc.) dans le cadre des structures corrélatives relevant de l'hypotaxe<sup>66</sup>.
- Au niveau textuel, les conventions de lecture et d'écriture se fixent sous les traits que nous connaissons encore aujourd'hui, que ce soit dans le spectre des pratiques<sup>67</sup> ou dans le modèle, naissant, de la phrase<sup>68</sup>. La corrélation apparaît ainsi au sein de structures de thématization particulièrement remarquables, qui déterminent des programmes de lecture et d'interprétation.
- Au niveau du discours, on assiste à une stabilisation de routines argumentatives et de genres ou de registres textuels, dessinant progressivement le paysage littéraire qui est le nôtre<sup>69</sup>. Cette stabilisation détermine en retour des horizons d'attente influençant davantage le propos et la forme du texte que les faits de langue observables.

Autrement dit, nous sommes à un moment où non seulement le système morphologique de la corrélation, et notamment les marques subordonnantes, prend les traits que nous connaissons aujourd'hui, mais également où le concept de «textualité» se développe sous une forme nouvelle, entraînant avec lui des reconfigurations de l'énoncé et des

---

<sup>65</sup> Ce qui correspond, pour la *Grande Grammaire historique du français*, Berlin, De Gruyter, 2021, p. 54-64, à la fin de la période du français classique.

<sup>66</sup> Voir *ibid.*, p. 1434-1446.

<sup>67</sup> Voir Gilles Siouffi, «Entre phrase et période», dans *Histoire de la phrase française, des Serments de Strasbourg aux écritures numériques*, G. Siouffi (dir.), Arles-Paris, Actes Sud-Imprimerie nationale Éditions, 2020, p. 125-169 et ici p. 150-153.

<sup>68</sup> Voir *ibid.*, p. 186-187.

<sup>69</sup> Voir entre autres Dominique Combe, *Les genres littéraires*, Paris, Hachette, 2002.